

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Inspecteur(trice) aide sociale à l'enfance

Statut : Filière administrative ou médico-sociale – Catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs et des psychologues territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité du chef de service accueils en établissements, l'inspecteur(trice) aide sociale à l'enfance apporte un appui technique et juridique à tous les cadres (responsables territoriaux enfance et directeurs de territoire) intervenant dans l'accompagnement des mineurs bénéficiant d'une mesure judiciaire ou administrative dans le champ de la protection de l'enfance. Il ou elle contrôle l'exécution des mesures ordonnées par les autorités judiciaires. Il ou elle pilote la régulation de l'offre d'accueil familial départementale, via le logiciel Gestion des Places D'Accueil (GPDA). Il ou elle participe aux contrôles des assistants familiaux. Il ou elle peut être amené à participer à l'évaluation de la minorité et de l'isolement des mineurs non accompagnés qui se présentent à l'ASE.

Localisation du poste : Direction enfance et famille – pôle départemental de protection de l'enfance - Service appui et expertise en protection de l'enfance - Site Simone Veil boulevard de Châteaudun 80000 AMIENS

Groupe de fonction IFSE : 2A8

NBI :

Ce poste ouvre-t-il droit à une NBI ?

oui

non

Missions et activités :

Appui technique et juridique pour les mineurs bénéficiant d'une mesure judiciaire ou administrative à l'aide sociale à l'enfance

- conseiller les cadres de territoires d'action sociale concernant le droit des usagers, de l'autorité parentale et leur apporter une expertise juridique
- participer aux réunions de synthèse pour les situations les plus complexes
- accompagner et soutenir les cadres de territoires dans la préparation des audiences du tribunal pour enfants et/ou de la cour d'Appel
- participer au contrôle des établissements et services
- prendre l'initiative de visite de lieux d'hébergement
- participer en tant que membre permanent à la cellule de veille départementale sur le délaissement parental
- procéder à la primo évaluation des mineurs non accompagnés (premier accueil)

Coordination et contrôle de la mise en œuvre des mesures judiciaires

- apporter un appui technique concernant les modalités d'exécution des placements
- contrôler la mise en œuvre des placements à exécuter
- décider de la transmission des signalements qui revêtent un caractère pénal pour les mineurs admis à l'Aide sociale à l'enfance
- coordonner et prendre des décisions dans la gestion des situations de « crise » de mineurs confiés en lien avec les cadres des territoires et les autorités judiciaires

Gestion de l'offre d'accueil familial pour les mineurs confiés et les jeunes majeurs

- centraliser les demandes d'admissions et soutenir les cadres de territoire dans la
- recherche de places d'accueil familial adaptées au projet pour l'enfant en lien le logiciel GPDA et le service d'accueil familial et les opérateurs de l'accueil des mineurs (CDEF, MECS, accueils diversifiés)
- garantir la faisabilité du projet de placement

- initier les réunions de régulation de l'offre d'accueil en lien avec les territoires d'action sociale

Participation aux instances

- participer aux commissions d'orientation des jeunes majeurs
- participer aux instances départementales multi partenariales d'analyse de et de gestion des situations complexes
- représenter le pôle protection auprès des partenaires (autorités judiciaires, établissements et services habilités...)
- participer aux instances de réflexion concernant l'évolution des pratiques professionnelles en lien avec les cadres de la Direction et les territoires
- participer à la mise en œuvre du plan d'actions du schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance, de l'adolescence et de la famille
- participer aux instances de la MDPH, de l'EPSM (établissement public de santé mentale) de la Somme et de la PJJ

Veille

- se tenir informé(e) de l'évolution réglementaire et technique du domaine d'activité

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : l'inspecteur(trice) aide sociale à l'enfance est placé(e) sous l'autorité du chef de service accueils en établissements qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les cadres et agents de la direction enfance et famille
- avec les cadres et agents des territoires d'action sociale

Externes :

- avec les établissements accueillants les mineurs confiés
- avec les autorités judiciaires
- avec les professionnels et partenaires en charge de la prévention et de la protection de l'enfance

Contraintes du poste :

- Participation aux astreintes enfance de niveau 1

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- maîtrise du cadre administratif et juridique des collectivités territoriales ainsi que du cadre juridique et réglementaire lié aux missions de l'ASE et des procédures associées
- maîtrise du droit de la famille et des droits de l'enfant
- connaissance et utilisation des domaines d'interventions respectives des secteurs judiciaire, psychologique, social et psychiatrique
- connaissance de l'outil informatique (bureautique, logiciel spécifiques de l'ASE messagerie électronique, etc.)
- connaissance des techniques de communication orale (entretien, réunion, négociation) et écrite (note, rapports, etc.)

Aptitudes professionnelles :

- capacité d'analyse
- aptitude à l'anticipation
- aptitude à s'adapter aux différents interlocuteurs
- capacité à impulser et conduire un projet
- capacité à conseiller et gérer des situations dans l'urgence
- capacité à rechercher des solutions et à négocier
- capacité à saisir les enjeux d'une situation familiale et les enjeux institutionnels
- capacité à prendre du recul
- capacité à travailler en transversalité

Comportements professionnels – Motivations :

- excellent relationnel
- écoute
- disponibilité
- discrétion
- sens du travail en équipe
- réactivité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 17 mai 2024.